

Refus M2 immobilier

Par **Marleye**, le **13/07/2015** à **10:39**

Bonjour amis juristes,

Voilà j'ai obtenue mon Master 1 en droit privé cette année à 11 de moyenne et n'ai jamais redoublé. J'ai postulé à des masters 2 uniquement en droit immobilier, car je veux faire expert immobilier et je n'ai que des refus à part ma fac d'origine strasbourg ou je suis rang 68 sur liste complémentaire . (il y a 28 places :/) . Pensez vous que c'est possible d'avoir une place en liste principale ? (je demande à tout hasard mais je ne pense pas...)

J'aurais alors besoin de votre avis concernant les alternatives envisagés à l'absence de M2:

Je voulais savoir si faire une formation gestionnaire immobilier sur deux ans en alternance à l'institut de la construction et de l'habitation (ICH) est une bonne alternative au master 2 pour mon projet pro ?

Ou alors si c'était mieux de faire un stage cette année et d'attendre l'année pro pour repostuler en droit immo ?

Le problème c'est que la formation de l'ICH ne délivre qu'un niveau bac +4 et est accessible à partir d'un deug en droit.. Après je pourrais aussi faire l'ICH et postuler en M2 mais ça me fait encore 3 ans d'études...

Par **Emillac**, le **13/07/2015** à **12:12**

Bonjour,

Évitez de poster le même message dans deux rubriques différentes

<http://www.juristudiant.com/forum/faire-l-ich-car-refus-en-m2-immobilier-help-t25211.html>

Vous n'aurez pas plus de réponses.

Ou alors, elles risquent d'être contradictoires...